



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4424

Attribution d'une subvention de 6 000 € à l'association Lyon Natation pour l'organisation à la piscine de Vaise du 4e Meeting Jeunes de Lyon Natation en bassin de 50 mètres, les 4 et 5 mai 2019 - Signature d'une convention d'application à la convention cadre de partenariat

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4424 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6 000 € A L'ASSOCIATION LYON NATATION POUR L'ORGANISATION A LA PISCINE DE VAISE DU 4E MEETING JEUNES DE LYON NATATION EN BASSIN DE 50 METRES, LES 4 ET 5 MAI 2019 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION A LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Lyon Natation Métropole », dont le siège est situé 63 rue Bellecombe à Lyon 6^e, organise le 4^{ème} Meeting Jeunes en bassin de 50 mètres, les 4 et 5 mai 2019, à la piscine de Vaise à Lyon 9^e.

Le Meeting Jeunes de « Lyon Natation Métropole » regroupe chaque année des nageurs internationaux, nationaux et régionaux. Il est ouvert aux nageurs de catégorie minimales et plus, quelle que soit leur série d'appartenance, aux nageurs et nageuses licencié(e)s auprès de la Fédération Française de Natation et aux nageurs étrangers retenus.

Les objectifs de l'Association pour cette édition sont :

- de proposer une compétition de qualité avec la présence de nombreux nageurs de très hauts niveaux ;
- de renforcer la place de la natation dans le paysage sportif lyonnais ;
- d'attirer un plus grand nombre de spectateurs spécialistes ou non de la discipline.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi d'accueillir à Lyon une compétition de natation de haut niveau.

Le budget prévisionnel de la 4^{ème} édition s'élève à 25 500 €

L'Association « Lyon Natation Métropole » a formulé une demande de subvention de 8 000 €

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose de lui allouer une aide financière municipale de 6 000 € et de signer avec « Lyon Natation Métropole » une convention d'application à la convention cadre.

En 2018, l'Association « Lyon Natation Métropole » a perçu une subvention de 6 000 € de la Ville de Lyon pour l'organisation du 19^{ème} Meeting National en bassin de 50 mètres, par délibération n°2018/3640 du 29 janvier 2018, ainsi qu'une subvention de fonctionnement de 43 000 € par délibération n°2018/3631 du 29 janvier 2018.

Vu ladite convention d'application ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1. Une subvention de 6 000 euros est allouée à l'Association « Lyon Natation Métropole» pour l'organisation du « 4^{ème} Meeting Jeunes, les 4 et 5 mai 2019.
2. La convention d'application n°1 susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association «Lyon Natation Métropole», est approuvée.
3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
4. La dépense en résultant, soit 6 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, programme SPANIMAT, opération SPMANI, ligne de crédit n° 42013, article 6574, fonction 415.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT